

SIGMUND FREUD ET L'HYPNOSE : UNE HISTOIRE COMPLEXE

Antoine Bioy

EDK, Groupe EDP Sciences | *Perspectives Psy*

**2008/2 - Vol. 47
pages 171 à 184**

ISSN 0031-6032

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-perspectives-psy-2008-2-page-171.htm>

Pour citer cet article :

Bioy Antoine, « Sigmund Freud et l'hypnose : une histoire complexe »,
Perspectives Psy, 2008/2 Vol. 47, p. 171-184.

Distribution électronique Cairn.info pour EDK, Groupe EDP Sciences.

© EDK, Groupe EDP Sciences. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sigmund Freud et l'hypnose : une histoire complexe

Antoine BIOY*

* Maître de
Conférences,
Laboratoire de
Psychopathologie et
de Psychologie
Médicale, Université
de Bourgogne, LPPM,
Esplanade Erasme,
Pôle AAFE, 21000
Dijon, France.
Psychologue
Clinicien,
Hypnothérapeute,
Unité de prise en
charge des douleurs
et des soins palliatifs,
CHU de Bicêtre,
Le Kremlin-Bicêtre,
France.
Antoine.bioy@u-bourgogne.fr

Résumé

L'hypnose fut l'une des premières méthodes thérapeutiques utilisée par Sigmund Freud. Il est souvent affirmé qu'il s'en détourna, afin de bâtir la psychanalyse, et qu'il trouvait l'hypnose insatisfaisante. Nous étudions ici l'évolution des rapports entre Freud et l'hypnose, et montrons que sa position était pour le moins complexe et ambivalente. Freud l'utilisait au moins jusqu'en 1924, et ne cessa de s'interroger à son propos.

Mots clés : hypnose, théorie freudienne, histoire, psychanalyse.

Sigmund Freud and hypnosis : a complicated story

Summary

Hypnosis was one of the first therapeutic methods used by Sigmund Freud. It is often asserted that he turned away from it, to develop psychoanalysis, and that he found hypnosis unsatisfactory. We study here the evolution of connections between Freud and hypnosis, and show that his position was at least complex and ambivalent. Freud used it until 1924 (at least), and did not stop wondering in its comment.

Key words : hypnosis, Freudian theory, historical aspects, psychoanalysis.

Sigmund Freud (1856-1939) commence son stage à la Salpêtrière le 13 octobre 1885. Amené par Joseph Breuer à l'étude de l'hystérie par le cas d'Anna O., il va se former auprès de Charcot, sommité sur ce thème. Ambitieux, rigoureux, Freud souhaitait à l'époque guérir toutes les maladies nerveuses alors incurables [5]. Il voit en l'école de la Salpêtrière la possibilité d'avoir accès à un matériel clinique riche, tant sur le plan de l'hystérie que sur celui de l'hypnose.

L'importance de l'influence de Charcot

La connaissance de l'hypnose par Freud à cette époque était fragmentaire. Encore étudiant, il avait assisté aux représentations publiques de l'hypnotiseur Hansen. Il relate des années plus tard : « Ceci assit sur une base plus ferme ma conviction de la réalité des phénomènes hypnotiques » ([12], p. 23). Il faut noter que bien sûr Breuer, avec qui Freud correspondait, pratiquait l'hypnose. Il avait en effet été l'assistant de Benedikt, neuropathologiste renommé qui étudiait la catalepsie à

l'aide de l'hypnose (en fait, du magnétisme animal) avant de se tourner vers la métallothérapie. C'est d'ailleurs à Benedickt que Freud demanda une lettre de recommandation pour Charcot. Enfin, Jones pense que Freud s'essaya à l'hypnose lors d'un remplacement au sanatorium d'Obersteiner, où l'on pratiquait l'hypnothérapie, peu avant son départ pour la France.

Charcot eut un impact important sur Freud, qui traduisit en allemand « les leçons du mardi ». Il permit notamment à Freud d'envisager que l'hystérie n'était pas une simulation, mais une pathologie réelle, dont la cause n'était pas organique mais psychique, même si une part héréditaire pouvait intervenir¹ ainsi qu'un *substratum* physiologique². Tout ne lui est cependant pas intelligible, avec notamment une incompréhension concernant le « bond mystérieux » de la psyché au soma.

Plus que son maître, Freud pensait à l'importance des facteurs psychologiques dans la survenue de l'hystérie. Richer avait mis l'accent sur les hallucinations des patientes sous hypnose, hallucination dont le sujet était « le plus souvent puisé dans le passé de la malade ». Il parle ainsi de scènes encore vivaces se reproduisant, et qui jouaient sur le développement de l'hystérie [39]. Freud, lecteur de Richer qu'il cite dans sa préface aux « leçons du mardi », va aller plus loin et mettre ces scènes « hallucinées » au centre de la pathologie. À l'instar de cette question, c'est à son passage chez Charcot qu'il faut bien retrouver les germes des théories futures sur l'hystérie que développera Freud, notamment avec ses « Études sur l'hystérie » en 1895 [32].

Le retour de Freud à Vienne est marqué par l'hostilité de ses pairs : « J'en reviens à mon établissement à Vienne, en 1886, comme spécialiste des maladies nerveuses. J'avais à faire, à la Société des médecins, un rapport sur ce que j'avais vu et appris auprès de Charcot. Mais je fus mal reçu » ([12], p. 21). Cet échec personnel effacé, il s'installe en libéral le 1^{er} mai et commence à pratiquer par lui-même. À partir de ce moment, on peut juger que si l'influence de Charcot sur Freud est réelle, elle l'est principalement concernant la connaissance de l'hystérie. Concernant l'hypnose en revanche, Freud semble beaucoup plus proche de l'école de Nancy, et fortement influencé par la pratique de Liébault et

Bernheim. D'ailleurs, il y fit un stage de quelques semaines durant l'été 1889 pour « parfaire [sa] technique hypnotique » ([12], p. 24) et c'est à Bernheim qu'il amena une patiente hystérique³ qu'il n'arrivait pas à hypnotiser jusqu'à un état de « somnambulisme avec amnésie », comme un élève demande conseil à son maître ([12], p. 25).

La pratique de l'hypnose par Freud

De retour à Vienne, Freud ouvre son cabinet le 25 avril 1886. Dans un premier temps, il utilise l'électrothérapie, mais qu'il abandonne vite car « les succès du traitement électrique – quand il en est – ne sont dus qu'à la suggestion médicale » ([12], pp. 22-23). Il lui préfère donc la suggestion hypnotique dès décembre 1887 ; sans doute utilisait-il alors sans artifice ce qui lui semblait fonctionner dans l'électrothérapie. Il en dit : « Le travail au moyen de l'hypnose était fascinant. On éprouvait pour la première fois le sentiment d'avoir surmonté sa propre impuissance, le renom d'être un thaumaturge était très flatteur. » ([12], p. 24).

Il reste qu'une inconnue subsiste : pourquoi Freud n'utilisa-t-il pas d'emblée la méthode cathartique, déjà connue de lui ? En effet, le traitement d'Emmy Von N. ne débuta qu'en mai 1889, et avec lui l'usage de cette nouvelle méthode qui « satisfait aussi la soif de savoir du médecin, qui avait donc le droit d'apprendre quelque chose de relatif à l'origine du phénomène qu'il cherchait à guérir » ([12], p. 27). Peut-être faut-il y voir la marque de Charcot, qui lui avait déconseillé cette méthode, mais il ne s'agit là que d'une hypothèse.

Quoi qu'il en soit, il nous semble important de souligner que la méthode cathartique utilisée par Freud est souvent perçue comme la première coupure nette avec sa pratique hypnotique, et annonce la technique des associations libres. À notre sens, il n'en est rien. En effet, si l'on reprend les « Études sur l'hystérie », on se rend compte que Freud, pour faire revivre des souvenirs enfouis, utilisait toujours la suggestion en état modifié de conscience (autrement dit, hypnotique) avec parfois une pression pour le moins symbolique sur le front⁴ (cas Lucy R.).

On peut bien sûr considérer que ce n'est pas la technique d'induction qui était révolutionnai-

¹ Il abandonna cependant progressivement l'idée que ce point fut exact.

² Qui restait pour Charcot à définir. Mais là encore, Freud ne le suivit pas dans cette hypothèse.

³ Qui pourrait être Caecilie, sa « Prima Dona ».

⁴ Une méthode dont il attribue la paternité à Bernheim dans « Ma vie et la Psychanalyse ».

re, mais la place que Freud donnait à la parole de ses patientes et l'objectif recherché (remémoration du trauma à l'origine du symptôme pour éradiquer ce dernier). Mais là encore, cette méthode n'était pas inédite dans le champ de l'hypnose. D'autres auteurs que lui l'avaient utilisée (du temps des somnambules jusqu'à Breuer) et certains utilisaient des méthodes très proches (revécu de souvenirs amenés par les patients et abréaction) tel Bourru et Burot [7] dont Carroy doute que Freud n'en ait pas eu connaissance ([3], p. 194). Différemment tout de même, Janet devait également s'en inspirer pour créer sa méthode de reviviscence des émois passés (notamment avec sa patiente Marie), bien que Freud se défende d'avoir ne serait-ce qu'entendu son nom à la Salpêtrière⁵.

La pratique de l'hypnose par Freud (suggestion et catharsis) se restreint à partir de 1892, ou du moins évolue progressivement [42] et, à partir de 1896, il ne l'utilisera plus qu'à titre expérimental (et au moins jusqu'en 1924, comme nous le verrons). Diverses raisons ont été avancées et documentées [35]. Mais principalement, Freud lui reproche de ne pas pouvoir être applicable sur tous avec un même degré de fiabilité (notamment concernant la profondeur de la transe hypnotique) et de masquer les résistances du patient. Cette dernière explication ne viendra que dans un second temps. La première raison semble la plus prégnante : « Lorsque j'eus constaté que, malgré tous mes efforts, je ne pouvais mettre en état d'hypnose qu'une petite partie de mes malades, je décidai d'abandonner ce procédé » ([25], p. 23). Cette préoccupation était présente depuis longtemps puisque, comme nous avons eu l'occasion d'en faire mention, c'est ce qui décida Freud à rencontrer Bernheim au sujet d'une patiente en 1889. Notons d'ailleurs que ce constat n'était souligné que par les pratiquants de la suggestion hypnotique. À l'inverse, les magnétiseurs⁶ revendiquaient à la même époque une technique utilisable sur tous [4].

Néanmoins, un élément moins souvent évoqué (car Freud n'y fit référence qu'une seule fois, en 1925) paraît être plus encore à l'origine de la prise de distance de Freud vis-à-vis de l'hypnose. Il s'agit de l'épisode d'une patiente se jetant à son cou, événement qui

⁵ « Je veux mentionner expressément que le nom de Janet, pendant mon séjour à la Salpêtrière, ne fut même pas prononcé. » ([12], p. 17-18).

⁶ Le magnétisme animal de Mesmer est considéré comme la méthode qui donna naissance à l'hypnose.

fera date puisqu'à l'origine de l'élaboration de la théorie du transfert.

De l'élaboration du transfert aux mystères de l'hypnose

Dans « *Ma Vie et la Psychanalyse* », Freud relate l'épisode suivant : « Comme ce jour-là je venais de délivrer de ses maux l'une de mes plus dociles patientes, chez qui l'hypnose avait permis les tours de force les plus réussis, en rapportant ses crises douloureuses à leurs causes passées, ma patiente en se réveillant me jeta les bras autour du cou. L'entrée inattendue d'une personne de service nous évita une pénible explication, mais nous renoncâmes de ce jour et d'un commun accord à la continuation du traitement hypnotique. J'avais l'esprit assez froid pour ne pas mettre cet événement au compte de mon irrésistibilité personnelle et je pensais maintenant avoir saisi la nature de l'élément mystique agissant derrière l'hypnose. Afin de l'écarter ou du moins de l'isoler, je devais abandonner l'hypnose » ([12], pp. 40-41). Cet événement, non daté, est à situer entre 1891 et juin 1892 [6]. Il est à noter que pour introduire cet événement, Freud part de deux éléments. Le premier est qu'il a remarqué que les succès de l'hypnose semblent disparaître lorsque cesse la relation au praticien, et réapparaissent lorsque ce lien est restauré. Il en conclut : « La relation affective personnelle était plus puissante que tout travail cathartique et justement ce travail se soustrayait à notre maîtrise » ([12], p. 40). Le second élément évoqué est celui de la « mésaventure » de Breuer avec Anna O. qu'il attribue à un « amour de transfert » expliquant la fuite du praticien devant ce qui à l'époque était inexplicable [12].

On voit combien la question de la relation affective au patient, et sa caractérisation, était à la fois une préoccupation de Freud mais aussi une incitation à s'éloigner de « la mystique » de l'hypnose. Dans « *Études sur l'hystérie* », le transfert y est ainsi décrit : « Le désir actuel se trouva rattaché, par une compulsion associative, à ma personne [...] Dans cette mésalliance – à laquelle je donne le nom de faux rapport – l'affect qui entre en jeu est identique à celui qui a jadis incité ma patiente à repousser un désir interdit [...] Chose bizarre, les malades sont en pareil cas toujours dupes » ([32], pp. 245-246). Il s'agit d'une situation « que la fin de l'analyse dissiperait » ([32], p. 246). Le transfert est ici vu comme une forme libidinale, et ce que propose Freud est un cadre théorique permettant au praticien

non plus de fuir les phénomènes se produisant en interrompant le suivi (comme chacun de ces deux auteurs l'ont fait dans un premier temps), mais de l'inclure dans le processus plus vaste de la cure. Le transfert acquiert de fait à la fois une place thérapeutique, mais également de défense pour le thérapeute [44]. Le concept de transfert permet ainsi à Freud de se confronter à ce qui faisait tant peur depuis le magnétisme animal et de l'étudier : la dimension érotique de la relation⁷. Et si, comme nous l'avons postulé, certains avatars de pratique avaient pour but d'éloigner l'élément relationnel en pratique thérapeutique (empêchement de la parole, standardisation des pratiques en laboratoire, etc.), elles n'ont plus lieu d'être. Autrement dit, la notion de transfert permet de « re-personnaliser » la relation, et de la considérer de nouveau comme telle, sans crainte de ce qu'elle peut engendrer sur le plan des expressions libidinales.

Ce lien que nous faisons avec les pratiques et craintes antérieures n'est pas arbitraire : car comment penser qu'un intellectuel curieux et érudit, plongé dans une société utilisant le magnétisme animal (même si on lui donnait parfois le nom « d'hypnotisme » comme à la Salpêtrière), traduisant ou préfaçant des ouvrages sur l'hypnose, n'aurait pas lu les auteurs « classiques » de la discipline, ou au moins d'autres s'y référant tel Delboeuf, auteur le plus cité dans « L'Interprétation des rêves », ou encore Janet, cité dans les « Études sur l'hystérie ». Il est fort à parier que non seulement cette question du lien érotique liant praticien et patient était connue de Freud, et que cela a nourri sa réflexion, mais qu'il y apporte une réponse directe avec la notion de transfert.

Mais l'hypothèse que le transfert serait né non pas uniquement de la clinique pure, mais dans la continuité des travaux et de la pratique de Freud concernant l'hypnose ne s'arrête pas là. Une autre caractéristique du transfert est la réactualisation de relations antérieures, *via* la régression. Or les magnétiseurs avaient noté avant Freud que la relation patient/praticien ressemblait à la relation parent/enfant. Freud également, en 1890 (avant qu'il n'emploie le terme de « transfert ») écrivait ceci : « On peut remarquer en passant qu'en dehors de l'hypnose, dans la vie réelle, une crédulité du genre de celle dont l'hypnotisé fait preuve à

l'égard de son hypnotiseur ne se retrouve que dans l'attitude de l'enfant à l'égard des parents aimés ; et que cette façon d'accorder avec une telle soumission sa vie psychique propre à celle d'une autre personne a un équivalent unique mais parfait dans certaines relations amoureuses caractérisées par un total abandon de soi. La conjonction de l'attachement exclusif et de l'obéissance crédule compte généralement parmi les traits caractéristiques de l'amour » ([31] pp. 16-17). Cet extrait est presque un avant-propos de ce qu'il dira de l'hypnose dans « Psychologie des foules et analyse du Moi », quarante ans plus tard. À la différence près que le transfert conceptualisé, il permettra de mieux expliquer la « soumission » et les « relations amoureuses » dont il est question ici. Il est par ailleurs curieux de constater que dans cet ouvrage de 1921 [15], Freud va accorder la paternité de l'idée d'un rapprochement entre relation hypnotique et relation parentale à Ferenczi [25] alors que lui-même l'avait énoncée bien auparavant.

Nous ne prétendons évidemment pas que Freud n'aurait que repris des idées énoncées avant lui. Il lui revient de ne s'être pas arrêté à de simples constatations, d'avoir conceptualisé un ensemble de données éparses et d'être allé bien au-delà. Ce que nous souhaitons simplement souligner est que l'on est, y compris avec la théorisation du transfert, bien éloigné d'une prétendue coupure entre Freud et l'hypnose, tant au niveau clinique que théorique. D'autres avant nous ont souligné ce point notamment concernant le concept d'inconscient *via* par exemple les suggestions post-hypnotiques [9], mais aussi l'analyse des rêves [8] et l'étiologie sexuelle des névroses, amorcée juste après l'incident de la patiente qui l'enlaga ([5], pp. 186-187). Nous souhaitons préciser que l'étude des faits relationnels par Freud est également issue de sa pratique de l'hypnose et de ses réflexions à ce propos, et c'est sans doute là l'explication de la continuité non seulement de textes presque jusqu'à sa mort concernant l'hypnose et la suggestion, mais aussi d'une certaine forme de pratique.

Méheust résume les choses ainsi : « Comment ces thèmes magnétistes se sont introduits dans la pensée freudienne ? Sur leur provenance, on peut envisager trois hypothèses, qui ne sont nullement exclusives. La première est que les grands esprits se rencontrent, et que certains hommes, confrontés à des défis analogues, parviennent à des solutions voisines. La seconde est que Freud a probablement, à travers certaines théories de son temps, un

⁷ Cette dimension érotique avait été identifiée dans le magnétisme animal dès 1784.

écho des anciennes théories magnétiques, notamment à travers Liébault, avec qui il fut en contact *via* Bernheim, et à travers Delboeuf ; et que c'est dans cette direction qu'il s'est enfoncé, redressant ou enjambant les thèses de l'hypnologie, et retrouvant certaines pratiques magnétiques. La troisième solution consisterait à dire que Freud, dont la culture était très étendue, connaissait ces théories, mais qu'il a fait semblant de les ignorer pour mieux s'en accaparer certaines facettes » ([38], p. 412). Probablement que les trois explications sont exactes, à l'exclusion du passage concernant un Freud faussaire et plagiaire dans laquelle certains auteurs veulent l'enfermer, à l'instar du philosophe Borch Jacobsen qui malgré une pensée brillante et un point de vue d'un indéniable intérêt sur ce qui touche à l'hypnose, semble parfois adopter un argumentaire bien injuste envers le créateur de la psychanalyse. On peut juste relever avec Roussillon le classique silence de Freud concernant les auteurs l'ayant profondément influencé, et notamment ceux issus comme lui de la pratique de l'hypnose ([42], p. 183).

Toutefois, si la notion de transfert a ouvert les portes de la psychanalyse, elle ne semble pas suffire à expliquer entièrement « la nature de l'élément mystique agissant derrière l'hypnose » ([12], p. 41). C'est du moins ce que l'on peut penser en lisant les écrits de Freud portant sur le sujet, et sur lesquels nous reviendrons.

La psychanalyse : une hypnose sans suggestion ?

En 1924 paraît « *Perspectives de la psychanalyse* », où Ferenczi et Rank tentent d'effacer la coupure entre psychanalyse et hypnose. Ils écrivent : « Si dans un premier temps on parvenait à saisir aussi la nature du lien hypnotique au médecin – la connaissance de la nature du transfert ne nous ayant pas véritablement permis de la comprendre entièrement –, l'analyste pourrait alors être en mesure de remettre l'hypnose au service de sa technique sans devoir craindre aussi d'être à la fin dans l'incapacité de couper le cordon ombilical affectif qui le relie au patient. » Ils rajoutent : « Cette possibilité de restauration de l'hypnose, ou d'autres moyens de suggestion dans la thérapie analytique, serait peut-être la clef de voûte de cette évolution vers laquelle, selon nous, tend et doit tendre la simplification de la technique analytique » ([10], p. 43). Enfin, ils précisent qu'en effet, comme pour l'hypnose, « la psychanalyse a aussi pour but de rempla-

cer dans sa technique les processus intellectuels par des facteurs vécus affectivement ». Cet extrait nous intéresse sur deux points.

Le premier est que ces auteurs se font l'écho des interrogations de Freud concernant la nature du lien hypnotique, exprimées dans « *Psychologie des foules et analyse du Moi* » et sur lesquelles nous allons revenir plus complètement dans le chapitre suivant. L'autre point important est le maintien d'une certaine confusion entre hypnose et suggestion (« l'hypnose, ou d'autres moyens de suggestion »). Cette confusion est mise en perspective avec l'évolution de la psychanalyse qu'ils appellent de leurs vœux. C'est d'ailleurs sur la place de la suggestion en psychanalyse qu'ils vont appuyer leur argument de réintroduire l'hypnose en psychanalyse, en rappelant que Freud « avait lui-même envisagé une telle possibilité à l'avenir pour l'application aux masses de la thérapie psychanalytique » ([10], p. 44). Cela n'est pas sans évoquer la place difficile de la suggestion en psychanalyse, commentée dès les « *Études sur l'Hystérie* ». Ainsi, si Freud a dit d'Elisabeth von R. qu'elle avait été la première patiente guérie par la psychanalyse, c'est sans doute parce qu'il tenta avec elle d'écarter l'hypnose et la suggestion du processus. Ainsi, il lui demandait simplement de s'allonger, de fermer les yeux, et de dire tout ce qui lui passait par la tête. Or écrit Freud : « Sans doute suis-je parvenu ainsi à obtenir le degré le plus élevé possible d'hypnose » ([32], p. 85). « Elle semblait tomber spontanément dans un état analogue à l'état hypnotique » ([32], p. 110). Comment expliquer que Freud ait obtenu un état dont il ne voulait pas, si ce n'est par une suggestion ? Cette patiente consultait pour ses douleurs aux jambes un neurologue connu pour utiliser la méthode hypnotique⁸.

Méheust fait la remarque suivante concernant les situations présentées dans les « *Études sur l'hystérie* » : « Si on lit le texte fameux avec le respect que l'on doit aux grands créateurs, c'est-à-dire avec un esprit critique en éveil, on est frappé par deux choses. La première est que Freud est tout entier tendu vers le désir de suggérer ; la seconde, qu'il ne sait pas très bien lui-

⁸ L'on pourrait rapprocher cette explication à celle donnée concernant une démonstration par le psychiatre et hypnothérapeute Milton Erickson d'une hypnose supposée sans suggestion lors d'une conférence au Mexique. La patiente supposée naïve de la raison exacte de sa venue aurait pu avoir vent du thème de la conférence avant de monter sur scène et de se faire hypnotiser par fixation du regard et une poignée de main appuyée [39].

même où il en est, concernant son rapport à l'hypnose » ([37], p. 418). Il ajoute : « Que Freud fasse encore, dans cette phase inaugurale de sa recherche, comme jadis Monsieur Jourdain, de la suggestion sans le savoir, c'est ce qu'il ressort d'une lecture attentive du texte » ([37], p. 418). Nous formulons pour notre part l'hypothèse que ce qu'a rejeté Freud est en fait le triptyque hypnose/suggestion/traitement symptomatique qui était alors à l'œuvre, les « Études sur l'hystérie » étant sans doute à la fois le livre révélateur de la méthode à venir mais également révélateur de la gêne de Freud concernant sa pratique et son impossibilité à l'époque de pouvoir dissocier ces trois niveaux du suivi. Cela, qu'il s'agisse de la méthode de pression des mains sur le front, de la suggestion directe et même de la catharsis dont nous avons tenté de montrer qu'elle était toujours une méthode suggestive, pratiquée dans un cadre hypnotique.

En effet, la lecture des textes de Freud relatifs à sa pratique de cette époque montre sans ambages qu'il pratiquait un traitement symptomatique avant tout, et ce depuis 1887. Quelles que soient les formes que l'hypnose a pu prendre (volontaires ou non), cette dernière était à l'œuvre chez tous les patients de Freud, confondue avec la suggestion. Aussi, lorsque Freud dit avoir rejeté l'hypnose, on peut formuler l'hypothèse que ce qu'il rejeta véritablement était la pratique de la suggestion et d'une perspective de traitement purement symptomatique. Ainsi en témoigne l'avant-propos au cas Dora : « Le travail avait alors pour point de départ les symptômes et pour but de les résoudre les uns après les autres. Depuis, j'ai abandonné cette technique, car je l'ai trouvée inadéquate à la structure si délicate de la névrose » ([32], p. 12). À l'inverse, dès 1900, il écrit à Fliess concernant un patient : « La conclusion asymptomatique du traitement m'est indifférente en soi, mais constitue, malgré tout, une déception pour l'entourage » ([29], p. 282). Il avait utilisé la seule méthode analytique.

La suggestion (alors utilisée pour traiter directement des symptômes et confondue avec l'hypnose) est à notre sens ce qui dérangeait Freud qui tenta de s'en défaire bien qu'il écrive en 1918 : « Nous serons obligé de mêler à l'or pur de l'analyse une quantité considérable du plomb⁹ de la suggestion directe. Parfois

même nous devons, comme dans le traitement des névroses de guerre, faire usage de l'influence hypnotique » ([17], p. 141). Également, en 1925 : « Il est tout à fait exact que la psychanalyse travaille aussi au moyen de la suggestion, comme d'autres méthodes psychothérapeutiques. Mais la différence est que la décision relative au succès thérapeutique n'est ici pas abandonnée à la suggestion ou au transfert » ([12], p. 66). Il est intéressant de noter qu'il s'agit là de la période où Freud réinterrogera l'hypnose, en même temps que la suggestion.

On peut également penser que si l'un des objectifs de la psychanalyse était de libérer le praticien de la suggestion, celle-ci réapparut sous la forme de l'interprétation. Cette hypothèse, formulée par Grünbaum en 1993 [33], est présentée également par Le Guen [36], qui différencie suggestion et sujétion, ainsi que par Roustang qui, pour sa part, se demande si l'analyse ne serait pas « une suggestion au long cours » ([43], p. 71).

Il nous paraît alors que Freud a bien tenté de se défaire de la suggestion, trop brutale et symptomatique, et, la concevant dans un premier temps comme liée à l'hypnose, il dit se défaire de cette dernière. C'est également la thèse de Kline, qui voit chez Freud le souhait d'élaborer une psychologie délivrée de la suggestion [35]. Pourtant, on peut lire dans ce passage relatif aux associations libres : « La méthode exige une certaine préparation du malade. Il faut obtenir de lui à la fois une plus grande attention à ses perceptions psychiques et la suppression de la critique, qui ordinairement passe au crible les idées qui surgissent dans la conscience. Pour qu'il puisse observer et se recueillir, il est bon de le mettre dans une position de repos, les yeux fermés ; pour qu'il élimine toute critique, il est indispensable de faire des recommandations formelles. On lui explique que le succès de la psychanalyse en dépend : il faut qu'il fasse attention, il faut qu'il observe et communique tout ce qui lui vient à l'esprit [...]. Comme on le voit, il s'agit en somme de reconstituer un état psychique qui présente une analogie avec l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil et sans doute aussi avec l'état hypnotique au point de vue de la répartition de l'énergie psychique » ([30], p. 94-95).

Cet extrait nous semble pleinement représentatif de la continuité entre la pratique hypnotique et la pratique psychanalytique, en même temps qu'il témoigne du souhait de créer une méthode nouvelle, dont la nature et les objectifs seraient distincts d'une prise en charge

⁹. Comme chacun sait, les traductions ultérieures à l'édition que nous possédons reprendront plutôt le terme de « cuivre » que celui de plomb.

des patients que nous avons qualifiée de suggestive et purement symptomatique. Si la psychanalyse n'est certes pas une hypnose sans suggestion, il ressort tout de même qu'elle en utilise le cadre de pratique (libre association dans un état psychique analogue à l'état hypnotique, fréquence des rendez-vous...). C'est l'usage qui sera fait de la parole des patients, la « guidance » des séances et les leviers thérapeutiques choisis qui distingue hypnose et psychanalyse pour Freud (analyse des résistances plutôt que leur contournement, analyse du transfert plutôt que son entérinement...).

Rupture ou évolution ?

Si une rupture est donc bien à l'origine de la psychanalyse, il s'agit moins d'une rupture formelle avec l'hypnose, que d'une tentative de scission avec la pratique symptomatique et suggestive.

Freud lui préfère une méthode d'investigation psychique et de construction théorique, inédite à l'époque, qu'il entreprit d'élaborer avec Dora.

Roussillon résume les choses de la façon suivante : « Il faut d'ailleurs admettre l'existence, non pas d'une rupture, rupture opérée une fois pour toutes, 'rupture épistémologique' comme on disait avec L. Althusser à l'apogée du structuralisme, mais d'une série d'inflexions, de décalage, de requalification du moi, de changement d'accentuation, suffisants pour que les conditions structurales de la pratique soient bouleversées » ([42], pp. 195-196).

Malgré les « inflexions » opérées avant 1900, Freud continue à citer ponctuellement l'hypnose dans ses écrits jusqu'en 1920, sans toutefois questionner à nouveau la méthode [1]. Il s'agit de : « Psychopathologie de la vie quotidienne » ([28], p. 163), « La Méthode psychanalytique » ([27], p. 5), « Trois Essais sur la théorie sexuelle » ([26], p. 58), « Sur la psychanalyse » ([24], pp. 47-48, pp. 54-56, pp. 60-61, pp. 109-111), « Sur l'histoire du mouvement psychanalytique » ([22], pp. 14-15), « Remémoration, répétition et perlaboration » ([23], pp. 105-107, pp. 109-110), L'Inconscient ([19], pp. 207-208), « Introduction à la psychanalyse » ([18], p. 90, p. 273, pp. 423-424, pp. 426-429, pp. 440-441), « Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine » ([16], p. 261-262). Et ce n'est qu'en 1921 que paraît un essai, « Psychologie des foules et analyse du Moi » qui expose la nouvelle conception de Freud concernant l'hypnose.

La suggestion réévaluée

Sigmund Freud publie en 1921 « *Psychologie des foules et analyse du Moi* », un essai dans lequel il expose une nouvelle approche de l'hypnose [15]. Celle-ci est présentée comme une disposition psychique, qu'il va distinguer de l'état amoureux et les phénomènes de foules. Freud commence sa réflexion par une lecture critique de l'ouvrage de Le Bon « *Psychologie des foules* ». Notamment, cet auteur pense qu'un individu pris dans la foule est en état hypnotique sous l'effet de ce qu'il nomme « la contagion » et une suggestibilité accrue. Freud remarque que ces deux données sont sans doute de natures distinctes. S'il convient que l'on peut comprendre la contagion comme l'influence des individus en groupe sur l'un de ses membres, la nature voire l'origine des manifestations de la suggestion provoquant « l'influence hypnotique » lui semble non résolue ([15], p. 147). Également, il reproche à Le Bon de ne pas mettre suffisamment à jour la place du meneur et son rôle exact dans la dynamique de chaque individu participant à la foule. Il décide donc d'éclairer la notion de suggestion, à la lumière de la psychanalyse, et au travers des phénomènes « de masse ».

Freud constate qu'au sein de la foule, un individu pris isolément subit sous son influence une modification de son activité psychique, de façon souvent importante : « Son affectivité est extraordinairement exaltée, son rendement intellectuel est notablement limité, les deux processus étant manifestement orientés vers une assimilation aux autres individus de la foule » ([15], p. 163). Cela est produit par une levée des inhibitions pulsionnelles propres, et un renoncement à une réalisation de ses tendances. Il s'agit là de ce que Freud nomme « les deux axiomes de la foule » : une exaltation des affects et une inhibition de la pensée. La suggestion permettrait d'expliquer ces phénomènes et Freud décrit son action comme la tendance que possède chacun à suivre un affect perçu chez l'autre, si l'individu la perçoit également chez lui, et surtout à ne pas pouvoir y résister. On retrouve selon lui la notion de « contagion » de Le Bon et celle « d'imitation » de Tarde.

Il en conclut que la suggestion est « un fait fondamental de la vie psychique de l'homme » ([15], p. 165). Il retrouve ainsi une intuition qu'il avait eue en 1889, en regardant Bernheim pratiquer, et en ressentant une « sourde hostilité » parce que ce fait fondamental de la vie psychique n'était pas respecté, mais opérationnalisé. Pour autant, la nature de la suggestion lui

échappe toujours et Freud tente de la comprendre à la lumière de la libido. Il la définit ici comme « l'énergie, considérée comme grandeur quantitative [...], de ces pulsions qui ont affaire avec tout ce que nous résumons sous le nom d'amour » ([15], p. 167). Le terme d'amour est ici assez large, puisqu'il couvre autant « l'amour des poètes » que « l'union sexuelle » et y inclut « l'amour de soi », « l'amour filial et parental, l'amitié et l'amour des hommes en général », « l'attachement à des objets concrets et à des idées abstraites » ([15], p. 167). Ainsi, pour Freud, ce qui structure la foule sont les relations amoureuses. Mais l'énigme de la suggestion n'est toujours pas élucidée pour autant. Dans le cadre de l'investissement de l'objet sexuel habituel, il peut y avoir « des degrés de l'état amoureux », autrement dit des manifestations correspondant au détournement de la pulsion de son but sexuel ([15], p. 186). Mais Freud se demande si l'on ne pourrait pas envisager d'autres formes de liens affectifs qui interviendraient dans la constitution d'une foule, rendant sa dynamique plus explicable. Il envisage l'identification.

L'identification se définit comme une « expression première d'un lien affectif à une autre personne » ([15], p. 187). Elle possède trois caractéristiques principales : il s'agit de la forme la plus précoce et la plus originaire du lien affectif, elle peut devenir le substitut d'un lien objectal libidinal sous l'effet de la régression et enfin l'identification peut naître à chaque fois que l'individu est en communauté avec un autre qui n'est pas objet des pulsions sexuelles ([15], pp. 190-191). Pour Freud, un lien fondé sur l'identification est ce que l'on peut nommer « l'empathie ». Mais là encore, il conclut que l'identification est présente dans la foule (notamment vis-à-vis du meneur) sans aller véritablement plus loin dans sa théorisation.

État amoureux et hypnose

Nous l'avons dit, pour Freud l'état amoureux est une forme d'investissement d'objet provenant des pulsions sexuelles et dont le but est la satisfaction sexuelle directe. Il ajoute que l'objet aimé bénéficie dans ce processus d'une certaine idéalisation de la part de celui qui aime. L'objet aimé est alors considéré comme le moi propre du sujet, et le plus souvent prend même la place de l'idéal du moi du sujet. Freud résume les choses ainsi : « On l'aime à cause des perfections auxquelles on a aspiré pour le moi propre et qu'on voudrait maintenant se procurer par ce détour pour satisfaire son narcissis-

me » ([15], p. 197). La différence avec l'identification va être que, dans ce cas, le moi est enrichi par les qualités de l'objet (par introjection) alors que dans l'état amoureux l'objet a pris la place de l'idéal du moi.

Freud va ainsi assimiler hypnose et état amoureux. Pour lui, « les concordances entre les deux sont évidentes. Même soumission humble, même docilité, même absence de critique envers l'hypnotiseur comme envers l'objet aimé. Même résorption de l'initiative individuelle ; aucun doute, l'hypnotiseur a pris la place de l'idéal du moi » ([15], p. 199). Les formes de l'hypnose seraient si pures que cette dernière permettrait d'expliquer l'état amoureux plutôt que l'inverse. Cette analyse permet à Freud de rajouter une caractéristique à l'idéal du moi : l'une de ses fonctions est l'épreuve de la réalité. Ainsi, le moi vit « comme dans un rêve » ce que l'hypnotiseur lui dit ou lui demande de faire, mais de plus, le moi va tenir pour réel une perception si son idéal du moi (l'hypnotiseur) cautionne sa réalité. L'abandon amoureux peut être total car dans l'hypnose, dit Freud, la satisfaction sexuelle est exclue.

Par ailleurs, l'hypnose est considérée très exactement comme « une foule à deux », où le patient va se comporter envers son hypnotiseur comme un participant se comporte vis-à-vis du meneur. Ainsi : « L'hypnose s'écarte de la formation en foule par cette limitation du nombre, comme de l'état amoureux par le manque de tendances directement sexuelles. En ce sens elle tient le milieu entre les deux » ([15], p. 200). Les pulsions sexuelles inhibées quant au but aboutissant à un lien durable, peut-être aurait-on là l'explication de la force du lien pouvant unir hypnotiseur et patient, sans que Freud ne l'expose clairement.

L'explication ne paraît pas entièrement satisfaisante puisqu'il ajoute : « [L'hypnose comporte] des traits qui se soustraient à l'explication rationnelle fournie jusqu'à présent – état amoureux avec exclusion des tendances sexuelles directes. Il y a encore beaucoup de choses en elle dont il faut reconnaître qu'elles sont incomprises, mystiques » ([15], p. 201). Ce qui paraît mystique¹⁰ est d'une part la manière dont elle est engendrée, sa relation au sommeil, le « choix énigmatique des person-

¹⁰. Comme l'a souligné Chertok, « mystique » est à comprendre dans le sens de « mystérieux » (traduit par « *mysterious* » dans les éditions anglaises du texte) comme en témoigne le développement du paragraphe où Freud énumère ce qui n'est pas encore expliqué dans l'hypnose. Si le sens de « mystique » peut avoir le sens d'ésotérique en langue française, ce n'est ici pas le cas.

nes qui y sont aptes » alors que d'autres semblent y résister totalement. Freud ajoute qu'il faudrait d'autre part éclairer le fait que les patients hypnotisés peuvent résister, alors que la suggestion entraîne « la pleine docilité ».

Il conclut son énumération d'une phrase elliptique : « Dans l'hypnose telle qu'elle est pratiquée la plupart du temps, un savoir a pu s'être conservé, aux termes duquel il ne s'agit que d'un jeu, d'une reproduction sans vérité d'une autre situation d'une importance vitale bien plus grande » ([15], p. 202). Il est assez difficile de donner une explication définitive de cette citation. On peut néanmoins formuler l'hypothèse que Freud fait ici allusion à la pratique hypnotique qui, encore à son époque, était celle du magnétisme animal comme il le témoigne plus loin dans son texte ([15], p. 216). Les passes et autres techniques viendraient masquer l'action propre de la technique, la situation thérapeutique elle-même et surtout le lien particulier unissant patient et hypnotiseur. La mise en scène factice du magnétisme cacherait la vérité d'un lien non ostensible et dont la nature pourrait même échapper aux deux parties, alors même que c'est bien elle qui est à l'œuvre.

La première énigme soulevée par Freud (comment l'hypnose est-elle engendrée ?) est la seule sur laquelle il tentera une explication. En situation hypnotique, le patient verrait ses structures internes de contrôle lui échapper. L'hypnose est perçue comme une dissociation structurale entre le moi et l'idéal du moi, l'hypnotiseur prenant la place de cette dernière instance. Pour comprendre une telle chose, Freud fait appel à l'hypothèse de la horde primitive. Il établit une analogie entre le père originaire et le meneur, entre la horde et la foule. Le schéma devient donc le suivant : « Le père originaire avait fait obstacle à la satisfaction des tendances sexuelles directes de ses fils ; il les contraignait à faire abstinence et en conséquence à s'attacher affectivement à lui et les uns aux autres par des liens qui pouvaient naître des tendances à but sexuel inhibé. Il les contraignait pour ainsi dire à rentrer dans la psychologie des foules. Sa jalousie et son intolérance sexuelles sont devenues en dernier ressort l'origine de la psychologie des foules » ([15], p. 214). Il poursuit ainsi son analogie, pour éclairer « les mots énigmatiques d'hypnose et de suggestion » : « L'hypnotiseur affirme être en possession d'un pouvoir mystérieux qui dérobe au sujet sa volonté propre, ou, ce qui revient au même, le sujet croit cela de lui. Ce pouvoir mystérieux – désigné encore souvent sous le nom

populaire de magnétisme animal – est nécessairement le même que celui qui est considéré par les primitifs comme la source du tabou. » ([15], p. 216).

Freud éclaire donc comment l'hypnose agit, mais il reste à éclairer les conditions de l'action. En fait, elles seraient dues à la domination instaurée au moment de l'induction par notamment la fixation du regard. Pour comprendre le lien entre l'induction et l'hypothèse de la horde primitive, nous sommes tenté de faire une halte sémantique, à partir de données que Michaux nous rappelle [39]. Dans les représentations de l'hypnose (dont découle, comme nous le verrons, une partie des comportements des patients), le regard de l'hypnotiseur exerce une forme de fascination qui entraîne la soumission à celui qui le croise. Or, le terme de « fascination » vient du latin « *fascinum* », qui désignait au Moyen Âge « des représentations sculptées de phallus [...] fréquemment portées autour du cou pour lutter contre le mauvais œil (le regard désirant et destructeur de l'autre) afin de protéger la puissance virile et la fécondité de ceux qui les portaient » ([39], pp. 146-147). Ainsi, le terme de fascination désigne l'effet produit sur la conscience du sujet par la puissance phallique d'un autre, et se trouve particulièrement associé à la domination du regard.

Cette fascination du regard, en lien direct avec la théorie freudienne exposée dans « *Totem et Tabou* », peut s'exercer sur deux versants complémentaires : celle de la domination/agressivité et celle de la séduction/protection qui, dans les deux cas, provoque une forme de sidération pouvant aller jusqu'à la catalepsie. Freud reprend d'ailleurs à ce propos dans « *Psychologie des foules et analyse du Moi* » la distinction faite avant lui par Ferenczi entre une hypnose paternelle (dominatrice) et maternelle (séductrice), mais n'en tire pas de conclusion particulière, citant juste, pour la valider, cette distinction.

Retour à la suggestion et commentaires

Comme l'hypnotiseur prend la place de l'idéal du moi, le père originaire est l'idéal de la foule qui domine le moi à la place de l'idéal du moi. L'influence dont l'hypnotiseur fait preuve dérive donc d'un héritage phylogénétique, commun à tous. Il s'agit en quelque sorte d'une disposition innée. Nous avons dit que pour l'école de Nancy, et Bernheim en particulier, le principe d'influence dans la

relation hypnotique était dû à la suggestion. Avec cette conception, la suggestion n'est plus la cause mais la conséquence de l'état hypnotique. Ainsi, Freud écrit : « Nous concluons quant à nous que la suggestion est une manifestation partielle de l'état hypnotique, lequel a son véritable fondement dans une disposition, inconsciemment maintenue, issue de l'histoire originare de la famille humaine » ([15], p. 219). Son opposition à Bernheim va même plus loin puisqu'il écrit : « Il reste comme définition de la suggestion : une conviction qui n'est pas fondée sur la perception et le travail de la pensée, mais sur un lien érotique. »

Reste à éclaircir les liens entre hypnose et transfert. Mais la lecture de « Psychologie des foules et analyse du Moi » en donne une explication assez ambiguë. Par bien des aspects, les explications données reprennent en fait les textes de « Vue d'ensemble des névroses de transfert » [20] et « Observations sur l'amour de transfert » [21]. Dans cette dernière étude, Freud tente une différenciation entre « amour véritable » et « amour transférentiel ». L'amour transférentiel se caractérise en particulier comme « un ensemble de répliques et de clichés de certaines situations passées et aussi de réactions infantiles » ([21], p. 126) et il ajoute : « Mais c'est là le propre même de tout amour et il n'en existe pas qui n'ait son prototype dans l'enfance » ([21], p. 127). Finalement il conclut : « Rien ne nous permet de dénier de l'état amoureux, qui apparaît au cours de l'analyse, le caractère d'un amour 'véritable'. » Les différences selon Freud sont en fait d'un autre ordre : l'amour de transfert est provoqué par la situation analytique, il est intensifié par les résistances de l'analysant et il est déraisonnable. La différence est donc situationnelle et non pas une différence de nature, d'autant que dans les deux cas, les états possèdent des caractères anormaux [21]. Notons que dans les trois critères donnés par Freud, seul le premier (la situation analytique provoque l'amour de transfert) est fondamental, car les deux autres en sont la conséquence (Freud, dans le reste de son argumentaire, ne discute d'ailleurs que de son premier point).

Autrement dit, l'amour de transfert est un artefact de la cure analytique. Aussi, penser l'amour de transfert par l'hypnose comme cela est fait dans « Psychologie des foules et analyse du Moi » ne peut pas être productif, puisque l'on parle de deux cadres de pratique différents. Comme le note Chertok : « Une telle méthode, par laquelle on tente d'expli-

quer un phénomène mystérieux par un autre qui ne l'est pas moins, ne saurait, à notre avis, conduire à des résultats satisfaisants ; car les deux phénomènes en question demandent des voies de recherche différentes » ([6], p. 257). Il n'est d'ailleurs pas sûr que Freud ait réellement tenté de différencier « amour véritable », « amour transférentiel » et « hypnose ». En effet, par bien des aspects, sa conception de l'hypnose (suggestive et symptomatique) n'avait pas évolué depuis ses débuts et il continuait à buter sur ses propres résistances, comme en témoignent les écrits de Franz Polgar.

Freud et l'hypnose en 1924 : le stage de Franz J. Polgar

En mai 1924, sur la proposition de Ferenczi, Freud invite un jeune hongrois de 24 ans à le rejoindre à Vienne. Il s'agit de Franz Polgar, qui publie son autobiographie en 1951¹¹ où il consacre quatre chapitres sur cet épisode de sa vie [40]. Le motif de cette invitation de Freud est que ce dernier continuait à étudier le phénomène de l'hypnose, domaine dans lequel Polgar avait acquis une certaine renommée. Le fait que Freud étudie toujours l'hypnose ne lui empêche pas une certaine défiance. Il s'engage une relation curieuse, où Polgar est à la fois celui qui doit hypnotiser pour que Freud commente, mais à qui ce dernier demande également de se fondre dans la masse de sa centaine d'étudiants de l'université de Vienne. Durant le premier cours (sur les émotions et le devoir de recherche de lois de l'esprit s'appliquant au plus grand nombre), Freud demande à Polgar une démonstration d'hypnose. Ce dernier s'exécute auprès de trois étudiants : il induit une transe par suggestion directe, puis suggère au premier étudiant qu'une balle de caoutchouc est de plus en plus lourde ; l'étudiant finit par la lâcher « sous le poids ». À une étudiante, il crée une amnésie de la lettre « e », amnésie vérifiée par la lecture d'un texte. Enfin, au troisième étudiant, il suggère que Freud est en fait une vieille femme qui lui cherche querelle et lui propose de la menacer. L'hallucination opère et l'étudiant menace Freud d'appeler la police s'il ne quitte pas la salle ([40], pp. 31-33). Freud est convaincu par cette démonstration, et propose à Polgar

¹¹ Nous ne faisons que supposer cette date qui est en fait celle de la seconde édition de l'ouvrage, en notre possession, et qui n'indique pas la date de la première édition. Ce qui tend à laisser penser que cette seconde édition est un retraitage de la première, publiée la même année.

de venir discuter avec lui de l'hypnose l'après-midi même ; une invitation qui durera en fait six mois¹².

Polgar dit de sa relation avec Freud : « J'étais un enfant, il était l'homme sage, et il cherchait encore à *tout*¹³ savoir sur l'hypnose¹⁴ » ([40], p. 34). Le psychanalyste lui montre sa façon de pratiquer l'hypnose, pour comprendre pourquoi lui-même n'arrivait pas à hypnotiser aussi facilement que Polgar. L'analyse de ce dernier est que les patients « venus des quatre coins de la terre pour le voir » avaient peur de lui et surtout de ne pas contrôler ce qui allait se passer. Mais surtout, selon Polgar, Freud n'était jamais certain que l'hypnose fonctionne et qu'il pourrait mettre en transe ses patients, et les patients ressentaient cette appréhension.

Sa propre capacité à hypnotiser semble être la véritable problématique de Freud, et le cœur de son ambivalence concernant cette technique. Ainsi, il dit à Polgar : « J'ai besoin d'une thérapie idéale, et une thérapie idéale doit être sûre, rapide et non déplaisante [*reliable, fast, and not unpleasant*]. L'hypnose n'a seulement que deux de ces données. Elle est assurément rapide, certainement plaisante, mais n'est pas sûre. Tout le monde ne peut pas être hypnotisé, et tout le monde ne peut pas hypnotiser. Je sais pourquoi nous avons la psychanalyse : l'hypnose est trop incertaine » ([40], p. 35). Il ajoute, sur le ton de la colère : « L'hypnose est un travail de seconde main ; elle n'est pas scientifique ; c'est une réminiscence de la magie, mâtinée de *hocus pocus*. » Mais il conclut : « Cependant, devant l'intérêt que lui portent les patients, il n'est pas possible de faire abstraction de l'hypnose. Je dois en faire usage. Mais il se peut que je réussisse dans un cas, mais échoue dans l'autre. J'accomplis beaucoup avec l'hypnose, et parfois peu. Je ne sais pas pourquoi » ([40], p. 35).

Si on laisse de côté la définition surprenante de Freud concernant ce que doit être une thérapie idéale¹⁵, on peut cependant retenir que Polgar rapporte être le témoin du fait que Freud utilisait encore l'hypnose de façon régulière en 1924. Il le fait cependant presque à contrecœur, ayant peur que ses patients s'y accoutument comme à un objet d'addiction, et

¹². Jusqu'à la mort de la femme de Polgar, de tuberculose.

¹³. Mis en italique par l'auteur.

¹⁴. Toutes les citations de l'ouvrage ont été traduites par nous.

¹⁵. Bien loin de son texte à venir en 1937 : « Analyse avec fin et Analyse sans fin » [11].

aussi parce qu'il soupçonnait l'hypnose de ne pas donner de résultats durables [40].

Freud entretient cependant toujours avec sa première méthode thérapeutique des liens à la fois de nature clinique et de recherche. Son ambivalence à propos de l'hypnose est particulièrement tenace, et fort curieuse puisqu'il la considère comme « risquée », notamment à cause du lien de dépendance qu'elle peut instaurer. Freud ayant mis à jour trois ans auparavant le transfert caché derrière la suggestion et l'hypnose (« Psychologie des foules et analyse du Moi »), cela supposerait donc que pour lui, le transfert ne puisse être élaboré au sein de la relation hypnotique jusqu'à potentiellement transformer les patients en « *drug addict* » ([40], p. 36). Et ce, y compris dans la situation clinique d'une cure analytique, puisque c'est dans ce cadre qu'il emploie l'hypnose en 1924.

Enfin, ce témoignage de Polgar fait écho aux aveux de Freud en 1921 et de Rank et Ferenczi en 1924 qu'il existe une part de l'hypnose résistante à la théorie analytique, et transférentielle en particulier. Un « *hocus pocus* » bien difficile à élucider. Sans doute qu'une partie de l'énerverment de Freud vis-à-vis de la pratique de Polgar vient du fait qu'il espérait, en le voyant pratiquer, comprendre un peu plus de l'hypnose. Mais le jeune Hongrois utilisait en fait une méthode directive, construite autour de la suggestion et symptomatique pour son versant clinique, c'est-à-dire une pratique analogue à celle de Freud au début de sa carrière, et dont il n'avait plus rien à apprendre.

Une revue critique de « l'abandon » de l'hypnose par Freud

Il est assez difficile de comprendre le cheminement exact de Freud concernant l'hypnose, tout du moins ce qu'il en pensait réellement. Car comment expliquer qu'il l'utilise toujours en 1924 si elle est si dangereuse qu'il semble le prétendre ? On pourrait formuler deux hypothèses. La première, la plus argumentée, est celle exposée dans les parties ci-dessus : l'hypnose a été abandonnée parce qu'à l'époque, elle n'était perçue que comme de la suggestion, un élément que Freud a tenté d'écarter de la psychanalyse. Pratiquer l'hypnose revenait alors pour lui à pratiquer la suggestion autrement que par interprétation. La seconde hypothèse, qui vient en complément de la première, est que l'hypnose a été écartée du champ de la clinique au début du xx^e siècle, et possédait

une image peu reluisante, sans doute à cause de ses liens avec le magnétisme animal. En France par exemple, à la mort de Charcot, l'hypnose n'a quasiment plus fait recette dans les milieux scientifiques, qui lui préférèrent des techniques plus normatives (psychométrie, comportementalisme...). C'était l'époque où Freud tentait d'imposer la psychanalyse sur la scène scientifique et bien marquer son renoncement à l'hypnose ne pouvait qu'aller dans le sens du courant d'alors. Peut-être que les liens entre psychanalyse et hypnose auraient pu retarder l'affirmation de la psychanalyse, encore chétive, dans les milieux scientifiques où elle faisait déjà l'objet d'attaques récurrentes. Nous voyons dans la façon dont Freud a parlé de l'hypnose plus une stratégie politique qu'un réel désintérêt, un peu sur le même mode de ce qui s'est passé concernant ses réflexions autour de la télépathie. Ces écrits restaient dans le seul champ de l'analyse psychanalytique et sont fort pertinents¹⁶, mais les liens entre occultisme et télépathie risquaient de compromettre l'affirmation de la psychanalyse, comme les liens entre magnétisme animal et hypnose auraient pu le faire. Cette volonté politique serait indépendante de l'intérêt réel que Freud portait à l'hypnose tant expérimentalement que cliniquement, comme le texte de Polgar le suggère. Mais si cette volonté politique n'est qu'une hypothèse qui ressort de l'ensemble des écrits (parfois contradictoires) de Freud concernant l'hypnose, on peut en tout cas sans difficulté pointer du doigt un certain nombre de constantes dans la pensée freudienne concernant l'hypnose. Nous nous appuyons sur divers extraits de document pour le faire.

Concernant l'abandon de l'hypnose, il porte sur deux points. Freud écrit : « La disparition des symptômes, il est vrai, s'effectuait parallèlement à la catharsis, mais le succès global s'avérait pourtant totalement dépendant de la relation du patient au médecin, se présentant donc comme un succès de la 'suggestion', et lorsque cette relation se détruisait, tous les symptômes resurgissaient, comme s'ils n'avaient jamais trouvé de résolution. À cela s'ajoutait encore que le faible nombre de personnes qui se faisaient mettre sous hypnose profonde avait pour conséquence une limitation, médicalement très importante, de l'utilisation du processus cathartique. C'est pour ces raisons que l'auteur de ces lignes décida de renoncer à l'hypnose. Mais, dans le même

temps, il puisait dans les impressions qu'il devait à l'hypnose les moyens de la remplacer » ([14], p. 54). Autrement dit, deux raisons vont dans le sens de l'abandon de l'hypnose par Freud. D'une part, sa difficulté à hypnotiser tout le monde, point sur lequel nous ne revenons plus. Mais également, que l'hypnose agissait par suggestion, point d'appui libidinal donnant lieu à une relation forte qui, une fois disparue, annulait les effets bénéfiques du traitement. Cette explication est évidemment nouvelle (même si l'on sait maintenant que le traitement d'Anna O n'a pas eu les effets prétendus) puisqu'avant 1923, Freud ne l'avance pas. Si elle clarifie parfaitement le pourquoi de la venue de la psychanalyse, on s'étonne pour autant que Freud en fasse un motif d'abandon définitif de l'hypnose. En effet, le transfert révélé, qu'est-ce qui empêche, dans le cadre d'une psychothérapie de type analytique, d'inclure la dimension transférentielle dans les suivis hypnotiques ? Après tout, Freud ne propose pas autre chose en 1918 lorsqu'il envisage de mêler or pur de l'analyse au cuivre de la suggestion, notamment pour le traitement des névroses de guerre [17]. La difficulté est alors de savoir comment, en pratique hypnotique, il est possible de dissoudre le transfert mais en psychanalyse non plus, Freud n'a jamais exposé clairement ce point, y compris dans son texte « Remémoration, répétition et perlaboration » sinon en disant que la perlaboration nécessitait l'abréaction sans laquelle y compris l'hypnose est inefficace ([23], p. 115).

En fait, il semble bien que ce qui va marquer une vraie différence entre hypnose et psychanalyse soit la place de la suggestion. Ainsi, Freud écrit : « L'inévitable influence suggestionnante du médecin est, dans la psychanalyse, orientée vers la tâche, dévolue au malade, de vaincre ses résistances, c'est-à-dire d'opérer le travail de guérison » ([14], p. 69). Alors que notamment dans l'hypnose, la suggestion est employée pour « chercher à pénétrer jusqu'à l'origine du phénomène et à abolir celui-ci par la modification durable de ses conditions de naissance », on cherche ici à « falsifier les données fournies par la mémoire du malade » ([14], p. 69). Une curieuse assertion, mais qui nous semble plus annoncer la fin de l'article qu'autre chose : la psychanalyse n'est pas une psychothérapie, elle ne recherche pas la levée des symptômes, même si cela peut arriver, pour utiliser une expression célèbre, « de surcroît ». Ainsi donc, la place dévolue à la suggestion empêcherait l'hypnose de participer à une cure analytique, celle-ci n'étant pas une psychothérapie. Mais là encore, cet

¹⁶ « Psychanalyse et télépathie » (1921) et « Rêve et télépathie » (1922). Textes réunis dans : Freud S. *Résultats, Idées, Problèmes*. Tome II. Paris : PUF ; 1985.

argument apparaît de nos jours non convaincant puisque l'hypnose n'est plus confondue avec la suggestion [2], notamment si on la considère comme avant tout un état modifié de conscience, et dont d'ailleurs Freud propose l'usage pour les associations libres dans « L'Interprétation des rêves ».

En 1924, Freud semble avoir une pensée moins polémiste. Il a ce mot célèbre : « On ne surestimera jamais trop l'importance de l'hypnotisme dans la genèse de la psychanalyse. D'un point de vue théorique comme d'un point de vue thérapeutique, la psychanalyse gère un héritage qu'elle a reçu de l'hypnotisme » ([13], p. 99). Freud fait ici référence aux deux éléments de connaissance appris de l'hypnose : « les modifications corporelles frappantes [ne sont] malgré tout que le résultat d'influences psychiques » et « l'empreinte de processus psychiques que l'on ne [peut]

nommer qu'inconscient » ([13], p. 98). Mais si Freud reconnaît l'importance historique de l'hypnose dans l'élaboration de la psychanalyse, on pourrait se demander comment cet « héritage » est géré au quotidien. Il y répond quelques pages plus loin : « La méthode cathartique est le précurseur direct de la psychanalyse et, malgré tous les élargissements de l'expérience et toutes les modifications de la théorie, elle est toujours contenue en elle comme son noyau » ([13], p. 101). Ainsi donc, une forme d'hypnose serait toujours présente dans la psychanalyse, elle en serait même « le noyau ». Peut-être est-ce là la raison pour laquelle Freud finit par écrire : « L'influence exercée par l'hypnose semblait être un excellent moyen pour atteindre nos fins [...] On n'a pas trouvé jusqu'à présent de substitut à l'hypnose » ([11], p. 245). ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bachner-Melman R, Lichtenberg P. Freud's relevance to hypnosis : a reevaluation. *Am J Clin Hypnosis* 2001 ; 44 : 37-50.
- Bioy A. *Découvrir l'hypnose*. Paris : InterEditions, 2007.
- Carroy J. *Hypnose, suggestion et psychologie. L'invention de sujets*. Paris : PUF, 1991.
- Carroy J. *Le débat hypnose/suggestion au congrès de 1889. « L'hypnose, 101 ans après Charcot, Bernheim, Janet et Freud »*. Actes de la Société française d'hypnose, 1990 : 7-12.
- Chertok L, Saussure (de) R (1973). *Naissance du psychanalyste*. Le Plessis-Robinson : Les Empêcheurs de Penser en Rond, 1996.
- Chertok L. La découverte du transfert. Essai d'interprétation épistémologique. *Rev Fr Psychanalyse* 1968 ; 3 : 503-530.
- Chertok L. À propos de la découverte de la méthode cathartique. *Bulletin de Psychologie* 1960 ; n° spécial (5 novembre) : 33-37.
- Duyckaerts F. Freud lecteur de Delboeuf. *Frénésie* 1989 ; II : 71-88.
- Ellenberger HF (1970). *Histoire de la découverte de l'inconscient*. Paris : Fayard, 1994.
- Ferenczi S, Rank O (1924). *Perspectives de la psychanalyse*. Paris : Monographie de la Revue Française de Psychanalyse 1995 : 18-48.
- Freud S (1937). L'analyse avec fin et l'analyse sans fin. In : *Résultats, Idées, Problèmes*, tome II, 6° ed. Paris : PUF, 2002 : 231-268.
- Freud S (1925). *Ma vie et la psychanalyse*. Suivi de *Psychanalyse et médecine*, 3° ed. Paris : Gallimard, 1928.
- Freud S (1924). Petit abrégé de psychanalyse. In : *Résultats, Idées, Problèmes*, tome II, 6° ed. Paris : PUF, 2002 : 97-117.
- Freud S (1923). « Psychanalyse » et « Théorie de la libido ». In : *Résultats, Idées, Problèmes*, Tome II, 6° ed. Paris : PUF, 2002 : 51-77.
- Freud S (1921). Psychologie des foules et analyse du moi. In : *Essais de psychanalyse* (1981). Paris : Payot et Rivages, 2001 : 129-241.
- Freud S (1920). Sur la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine. In : *Névrose, psychose et perversion*. Paris : PUF, 1973 : 245-270.
- Freud S (1918). Les voies nouvelles de la thérapeutique psychanalytique. In : *La Technique psychanalytique*, 14° ed. Paris : PUF, 2004 : 131-141.
- Freud S (1916-1917). *Introduction à la psychanalyse*. Paris : Payot, 1990.
- Freud S (1915). *L'Inconscient*. Paris : PUF, 1988.
- Freud S. (1915) *Vue d'ensemble des névroses de transfert*. Paris : Gallimard, 1985.
- Freud S (1915). Observations sur l'amour de transfert. In : *La Technique psychanalytique*, 14° ed. Paris : PUF, 2004 : 116-130.
- Freud S (1914). *Sur l'histoire du mouvement psychanalytique*. Paris : Gallimard, 1991.
- Freud S (1914). Remémoration, répétition et perlaboration. In : *La Technique psychanalytique*, 14° ed. Paris : PUF, 2004 : 105-115.
- Freud S (1910). *Sur la psychanalyse*. Paris : Gallimard, 1991.
- Freud S (1909). *Cinq leçons de psychanalyse*. Paris : Payot, 1965.
- Freud S (1905). *Trois essais sur la théorie sexuelle*. Paris : Gallimard, 1987.
- Freud S (1904). La méthode psychanalytique de Freud. In : *La technique psychanalytique*, 14° ed. Paris : PUF, 2004 : 1-8.

28. Freud S (1901). *Psychopathologie de la vie quotidienne*. Paris : Payot, 1981.
29. Freud S (1900). Lettre à Fliess en date du 16 avril 1900. In : Freud S (1950), ed. *La Naissance de la psychanalyse*, 8^e ed. Paris : PUF, 2002 : 282.
30. Freud S (1899). *L'Interprétation des rêves*. Nouvelle édition révisée. Paris : PUF, 1976.
31. Freud S (1890). Traitement psychique (traitement d'âme). In : *Résultats, Idées, Problèmes 1890-1920*, 7^e ed. Paris : PUF, 2001 : 1-23.
32. Freud S, Breuer J (1895). *Études sur l'hystérie*. Paris : PUF, 1956.
33. Grünbaum A. *La psychanalyse à l'épreuve*. Combas : Éditions de l'Éclat, 1993.
34. Kline MV. Freud and hypnosis : a reevaluation. *Int J Exp Clin Hypnosis* 1972 ; 20 : 252-263.
35. Kline MV. Freud and hypnosis : a critical evaluation. *Br J Med Hypnotism* 1953 ; 4 : 1-10.
36. Le Guen C. Pour réhabiliter la suggestion. *Bulletin de la SPP* 1986 ; 10 : 45-58.
37. Meheust B. *Somnambulisme et médiumnité*. Tome 1. *Le défi du magnétisme*. Le Plessis-Robinson : Les Empêcheurs de Penser en Rond, 1999.
38. Meheust B. *Somnambulisme et médiumnité*. Tome 2. *Le choc des sciences psychiques*. Le Plessis-Robinson : Les Empêcheurs de Penser en Rond, 1999.
39. Michaux D. *Aspects expérimentaux et cliniques de l'hypnose*. Thèse de Doctorat. Paris : Université Paris VII, 1982.
40. Polgar FJ. *The story of a hypnotist*, 2^e ed. New York : Hermitage House, 1951.
41. Richer P. *Études cliniques sur la grande hystérie ou hystéro-épilepsie*, 2^e ed. Paris : Delahaye, 1885.
42. Roussillon R. *Du baquet de Mesmer au « baquet » de Freud*. Paris : PUF, 1992.
43. Roustang F. *Elle ne le lâche plus*. Paris : Éditions de Minuit, 1980.
44. Szasz TS. The concept of transference. *Int J Psychoanalysis* 1963 ; 44 : 432-43.

Communiqué

**Le Centre Hospitalier Gérard Marchant
fête ses 150 ans à Toulouse
Juin 2008 - Octobre 2008**

**Histoire de la psychiatrie en Haute-Garonne
Expositions – Journées découvertes – Conférences – Animations**

Le Centre Hospitalier Gérard Marchant, qui œuvre depuis 150 ans au service des Toulousains et des Haut-Garonnais, invite le public à découvrir les grandes étapes qui ont jalonné son histoire et son évolution.

Depuis l'inauguration en 1858, de l'Asile public d'aliénés de Toulouse par le Docteur Gérard Marchant, le fonctionnement de l'hôpital et l'approche de la psychiatrie ont considérablement évolué. Créé en application de la loi de 1838 stipulant que chaque département devait être pourvu d'un établissement public destiné à recevoir et soigner les aliénés, l'Hôpital Marchant a toujours rempli sa mission de service public, garantissant à la population la continuité des soins en dépit des révolutions, guerres, catastrophes naturelles et, plus récemment, de l'explosion d'AZF.

Un siècle et demi plus tard, l'établissement Gérard Marchant ne ressemble plus guère à l'Asile de Braqueville, qui distinguait 5 catégories de patients : agités, tranquilles, gâteux, idiots et demi-tranquilles. S'adaptant à la société moderne et à ses nouveaux maux, le Centre Hospitalier Gérard Marchant s'est attaché à prendre soin d'autres populations, tels que les enfants, les adolescents, les seniors ou les détenus. L'évolution des pratiques thérapeutiques a conduit l'hôpital à développer un réseau de proximité, en multipliant les structures à travers le département, et à diversifier les modes de prise en charge au profit des hospitalisations de jour, des accueils à temps partiels ou du suivi à domicile.

Les 150 ans de l'hôpital constituent donc une formidable occasion de montrer au grand public l'évolution de l'histoire de la maladie mentale, des métiers de la psychiatrie et des thérapeutiques employées.

C'est aussi le moment de rendre un hommage à ses fondateurs, Gérard Marchant en tête, disciple du grand Esquirol, et de mettre à l'honneur des patients restés célèbres, tel le peintre Guillaume Pujolle.

C'est enfin une occasion unique, pour les Toulousains et les touristes qui viendront cet été dans la ville rose, de visiter ce chef d'œuvre du patrimoine régional qu'est l'Hôpital Marchant, dessiné par l'architecte Jacques-Jean Esquié, collaborateur de Viollet-le-Duc.

Renseignements

Dominique Arnaud - Tél : 05 34 32 62 25 - 06 15 37 34 92 – E-mail : d.arnaud@adeque.com